LA CRISE MINISTÉRIELLE

La réunion du groupe radical

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Georges Bonnet est arrivé un peu après 10 h. 30, au Palais-Bourbon, où il s'est rendu devant le groupe radical-socialiste.

Au début de la réunion qui a été assez mouvementée, M. Georges Bonnet a fait part à ses collègues de la décision du parti socialiste lui refusant sa collaboration et a demandé à ses collègues de se prononcer sur les suites à donner à cette décision.

OPINIONS DIVERSES

« Les socialistes ont brisé la solidarité du Rassemblement populaire... Continuons à soutenir M. Bonnet... »

Au cours du débat très animé qui a suivi cet exposé, plusieurs assistants sont intervenus pour demander au groupe de continuer à soutenir la tentative de M. Georges Bonnet, en soulignant que les socialistes avaient, par leur refus, brisé la solidarité des partis associés dans le rassemblement populaire.

« Aidons plutôt les socialistes à secouer la tutelle communiste... »

D'autres orateurs ont invité leurs collègues à aider plutôt les socialistes à secouer la tutelle communiste.

M. Delattre a évoqué alors le problème de la majorité en rappelant que, si le Cabinet Bonnet n'avait pas les voix socialistes, il serait obligé d'accepter les suffrages des partis du centre et de la droite, qui ont jusqu'à présent, combattu la politique du « Rassemblement populaire ».

M. Marchandeau :

« Attention au danger d'accepter l'exclusive contre M. Bonnet... »

M. Marchandeau a répliqué que si le parti radical-socialiste, acceptant l'ex-

(Ph. N.Y.T.)

M. PAUL MARCHANDEAU

clusive prononcée contre M. Bonnet, laissait se constituer un Cabinet présidé par une autre personnalité radicale, celle-ci pourrait se trouver amenée à accepter ensuite des mesures telles que le contrôle des changes, que le parti a cependant toujours combattu.

M. Lamoureux :

« Moi, je ne m'incline pas. »

M. Lamoureux, accentuant l'argumentation de M. Marchandeau, a déclaré

(Mond Photo-Presse)

M. LAMOUREUX

que, pour sa part, il ne s'inclinerait pas devant l'exclusive prononcée par le parti socialiste et qu'il fallait que le groupe fût unanime pour confirmer à M. Georges Bonnet l'investiture qu'il lui avait donnée la veille.

M. Thorp a combattu cette thèse en rappelant que la majorité sur laquelle le Cabinet pourrait s'appuyer, devrait s'étendre jusqu'à la droite.

Une motion de M. Miellet

M. Miellet a déposé alors la motion suivante:

« Le parti radical-socialiste, à l'unanimité, fidèle aux principes du « Rassemblement populaire », proteste contre l'exclusive dirigée sans motifs exprimés contre l'un de ses membres choisi par le chef de l'Etat pour constituer un gouvernement dont, seul, le programme devrait faire, entre les groupes de la majorité l'objet d'une discussion préalable et rejette toutes responsabilités quant aux conséquences de cette attitude. »

(Ph. N.Y.T.)

M. MIELLET

M. Miellet a précisé que le vote de cette motion prendrait, à son avis, la signification qu'au cas où M. Georges Bonnet renoncerait à former le ministère, c'est à une personnalité du parti socialiste que reviendrait la mission de constituer le cabinet comme le parti l'a, d'ailleurs, revendiqué.

A la demande de M. Georges Bonnet, le président, comme conclusion au débat, a mis aux voix l'approbation de la tentative de M. Georges Bonnet.

Une motion favorable à la constitution d'un tel cabinet a été adoptée par 32 voix contre 26 et une quarantaine d'abstentions.

La motion de M. Miellet a ensuite été votée à l'unanimité.

M. Georges Bonnet confère avec les chefs radicaux...

Immédiatement après la réunion, M. Georges Bonnet a conféré avec les chefs du parti radical : MM. Edouard Herriot, Camille Chautemps et Edouard Daladier sur les conséquences à tirer de ces votes.

De nombreux députés radicaux estiment que le scrutin intervenu a pour premier résultat d'indiquer la volonté du parti de prendre la direction du gouvernement de « Front populaire ». Toutefois, certains estiment que la majorité qui s'est prononcée en faveur du maintien de la désignation de M. Georges Bonnet pour cette mission ne donne pas à celui-ci, une investiture suffisante de la part du parti, puisque parmi les 32 suffrages qui se sont portés en sa faveur on compte plusieurs sénateurs. D'autre part, une quarantaine de représentants radicaux se sont abstenus.

...et décide d'abandonner sa tentative

A 13 h. 30, M. Georges Bonnet quitte le Palais-Bourbon pour se rendre à l'Elysée, afin d'informer le chef de l'Etat de sa décision de décliner la mission de constituer le nouveau cabinet.

A sa sortie de l'Elysée, M. Georges Bonnet a fait la déclaration suivante :

« J'ai remercié Monsieur le Président de la République de m'avoir chargé de former le gouvernement. N'ayant pu réunir autour de moi l'unanimité du groupe radical, j'ai dit à Monsieur le Président de la République qu'il m'était impossible de poursuivre la tâche qu'il avait bien voulu me confier. »

M. G. Bonnet, de retour de l'Elysée, arrive à 15 h. 15 au ministère des Finances.

Il déclare qu'il a indiqué au chef de l'Etat qu'à son sens la logique de la situation veut qu'il soit fait appel à M. Léon Blum.

M. Albert Lebrun reprend ses consultations et entend M. Léon Blum...

Celui-ci, appelé par le président, arrive à l'Elysée à 14 h. 40.

A sa sortie, dix minutes plus tard, le chef socialiste se rend au ministère de l'Intérieur, où il confère avec MM. Marx Dormoy, ministre de l'Intérieur; Serol, Vincent Auriol et Paul Faure et se rend ensuite, accompagné de M. Blumel, son chef de cabinet, à la présidence de la Chambre où il a eu un entretien avec M. Edouard Herriot.

M. Léon Blum revient à l'Elysée à 16 h. 05, accompagné de son directeur de Cabinet, M. André Blumel. En quittant la présidence de la République, il se rend de nouveau au ministère de l'Intérieur, où l'attendent MM. Marx Dormoy, Paul Faure, Vincent Auriol et Serol.

A 17 heures, M. Léon Blum, accompagné de M. Serol, quitte le ministère de l'Intérieur en déclarant qu'il se rend à la Chambre et qu'il regagnera ensuite son domicile.

...MM. Sarraut et Chautemps...

Entre temps, le président de la République mande à l'Elysée M. Albert Sarraut, puis M. Camille Chautemps qui, à leur sortie de l'Elysée, à 18 heures, déclarent qu'ils ont été appelés à titre consultatif par le président de la République.

Questionnés au sujet de la suite que M. Albert Lebrun donnerait à leur consultation, MM. Chautemps et Sarraut répondent :

« Vous aller le savoir dans quelques minutes. »

...et charge finalement M. Léon Blum de former le cabinet

M. Léon Blum revient à l'Elysée à 18 h. 25. A sa sortie, dix minutes plus tard, il déclare que le président de la République l'a prié de former le Cabinet.

M. Léon Blum ajoute : « Je vais essayer d'accomplir cette tâche. »

Le chef du parti socialiste commence ses consultations...

A 22 h. 05, MM. Paul Faure, Vincent Auriol, Marx Dormoy, Lebas, François de Tessan, Georges Monnet, arrivent à l'Hôtel Matignon, où M. Léon Blum, qui a reçu à son domicile MM. Duclos et Thorez, Paul Reynaud et Daladier, arrive à 22 h. 40.

...et précise l'orientation du Cabinet qu'il s'efforcera de former

A 23 h. 05, M. Léon Blum fait la déclaration suivante aux journalistes réunis à l'Hotel Matignon :

« Vous savez déjà que je me suis lancé dans une entreprise difficile et audacieuse. J'ai à peine besoin de vous en dire les raisons. J'ai le sentiment que, dans les circonstances présentes, il est nécessaire de donner une impression de paix sociale au dedans et de force nationale au dehors. C'est pourquoi j'essaie de réaliser une sorte d'accord Matignon politique. Je voudrais opérer un rassemblement national autour du Front populaire, ce qui se traduit pratiquement par le désir d'associer aux représentants de tous les partis adhérant au Front populaire des hommes ayant appartenu jusqu'à présent à l'opposition mais cependant connus par leur attachement aux libertés démocratiques.

» Je tente un effort d'unité nationale, dans des conditions telles qu'il ne puisse causer aucun détriment, ni même provoquer aucune inquiétude, en ce qui touche la liberté républicaine et le progrès social. »

Les communistes conditionnent leur participation à l'application du programme de Front populaire

Le bureau de presse du Parti communiste français communique la note suivante :

« MM. Maurice Thorez et Jacques Duclos ont été reçus par M. Léon Blum qui leur a fait part de son intention de constituer un gouvernement allant, selon sa propre expression, de Thorez à Paul Reynaud et a offert au Parti communiste français de participer à ce gouvernement.

» Les représentants du Parti communiste ont indiqué que la participation de leur Parti à un gouvernement constitué à l'image du Front populaire était acquise d'avance.

» Quant à la formule proposée par M. Léon Blum d'un gouvernement de rassemblement national autour du front populaire, MM. Maurice Thorez et Jacques Duclos ont indiqué que l'application du programme du Front populaire en était la condition essentielle.

» Sous cette réserve, ils se sont déclarés personnellement favorables à une telle formation gouvernementale sur laquelle le Comité central du Parti communiste serait appelé à se prononcer. Le Comité central du Parti communiste et le groupe parlementaire se réuniront lundi à 14 h., au siège du Parti, 120, rue La Fayette.

Les radicaux chargent M. Daladier de demander de nouvelles précisions à M. Léon Blum

Au cours de la réunion des élus et des membres du Comité exécutif du parti radical-socialiste tenue dans la soirée, M. Edouard Daladier a fait part de l'offre officielle de participation radicale-socialiste que lui avait faite dans la soirée M. Léon Blum.

Cette offre de participation au gouvernement que le président du parti socialiste est chargé de constituer, prévoit l'alternative suivante : Ou bien adjoindre aux représentants des partis du Rassemblement populaire, communistes compris, des délégués des groupes actuellement dans l'opposition mais loncièrement attachés aux principes républicains ; ou bien reconstituer un gouvernement de Front populaire ayant sensiblement la même composition politique que celui de 1936 auquel seraient adjoints des délégués communistes et des représentants de la C.G.T.

La réunion s'est terminée à minuit un quart sans qu'une décision eut été prise sur le principe de la participation. Toutefois, après une longue discussion, le président du parti, M. Daladier, a reçu mission de demander des précisions sur le programme du futur gouvernement de rassemblement national et sur sa composition probable.

C'est surtout l'éventualité d'un ministère comportant, outre les représentants des partis du Rassemblement populaire, des délégués des groupes actuellement dans l'opposition qui a été envisagée. Diverses suggestions ont été faites sur le maintien des principes qui ont toujours guidé l'action du parti radical-socialiste, notamment en ce qui concerne la liberté monétaire, la continuation de la politique de non-intervention en Espagne et de détente internationale.

C'est en vue d'obtenir des apaisements ou des garanties sur ces différents points que M. Daladier a été chargé de s'entretenir avec M. Léon Blum et de rendre compte lundi au groupe des résultats de cette entrevue.

Quant à la seconde éventualité d'un gouvernement avec participation de la C.G.T., la réunion n'a eu à l'envisager qu'incidemment.

M. Paul Reynaud

se déclare disposé à donner son concours à un Cabinet groupant tous les partis

M. Paul Reynaud a déclaré dans les couloirs de la Chambre que, dans ces moments de trouble ou de péril, il ne peut qu'être désirable de voir se réaliser la politique d'unanimité qu'il a préconisée bien avant la chute du cabinet Chautemps.

C'est pourquoi il ne refuserait pas d'apporter son concours à un cabinet groupant tous les partis depuis celui de M. Thorez, sans excepter celui de M. Louis Marin.

M. Louis Marin

ne serait pas opposé à un élargissement de la formule gouvernementale

Par ailleurs, M. Louis Marin a déclaré qu'à l'heure actuelle, ce qui compte pour lui ce n'est pas les hommes mais un programme et qu'en conséquence, il n'envisageait pas d'exclusive systématique contre l'élargissement de la formule gouvernementale si cet élargissement était accompagné d'un programme d'union d'apaisement et de paix sur lequel pourraient se mettre d'accord tous les hommes de bonne volonté.

Le conseil national socialiste est convoqué pour ce soir

M. Léon Blum est arrivé au Palais-Bourbon un peu avant 19 heures et s'est rendu aussitôt devant le groupe socialiste pour lui exposer les conditions dans lesquelles il a cru devoir accepter du président de la République, la mission de constituer le Cabinet.

Au cours de son exposé, M. Léon Blum a demandé au groupe de lui faire pleine confiance jusqu'à la réunion du Conseil national qui sera convoqué pour lundi soir et auquel il donnera le compte rendu de ses négociations. Le groupe a fait pleine confiance à son président.

M. Georges Bonnet dit pourquoi il a échoué

« Que les Français ouvrent les yeux aux dangers qui les menacent »

A 18 h., M. Georges Bonnet a reçu les journalistes dans son cabinet au ministère des Finances et leur a fait la déclaration suivante :

« J'ai résigné la haute mission que M. le président de la République m'avait confiée.

« Le groupe socialiste me refusant non seulement la participation que je lui offrais, mais encore le soutien, je n'ai pu former le gouvernement que le parti radical m'encourageait à constituer. Ce gouvernement eût-il été radical homogène, eût-il présenté le même programme que celui du cabinet précédent, je n'étais même pas assuré de l'abstention du groupe socialiste.

« J'ai conscience d'avoir accompli mon devoir envers le pays.

« Après les heures dramatiques que j'avais vécues avec mon ami Camille Chautemps, lorsque, le 29 juin 1937, j'arrivais de Washington à Paris, j'ai la fierté de constater que la situation technique de nos finances est redressée. Le budget ordinaire est en équilibre. Il y a, dans les caisses du Trésor, sept milliards environ. Nous avons remboursé l'emprunt de six milliards contracté à Londres et, à l'heure même où je vous parle, malgré ce remboursement, malgré le déficit important de notre balance commerciale, les réserves d'or disponibles pour les besoins de la défense nationale et de la défense du franc, sont plus importantes qu'elles n'étaient, il y a six mois.

« Mais l'effort technique ne suffit pas. Dans les circonstances si graves où nous sommes, il importe que toutes les énergies civiques se rassemblent pour le salut du pays.

« Comme le président du Conseil d'hier, mon ami Camille Chautemps l'a magistralement démontré à la tribune de la Chambre, je souhaite que les Français ouvrent les yeux aux dangers qui, à l'extérieur notamment, les menacent. Le reste importe peu.

« J'ai, quant à moi, conscience d'avoir servi de mon mieux la nation et la démocratie, en travaillant, de toute mon énergie, au redressement des finances publiques. »

Une lettre de M. Camille Chautemps à M. Léon Blum

« L'union entre nos deux partis est à mes yeux la condition du salut national »

Le « Populaire » publie la lettre suivante que M. Camille Chautemps a adressée à M. Léon Blum :

« Mon cher ami,

» La manchette du « Populaire » qui précède l'article de Bracke m'oblige à demander à votre loyauté une rectification.

» Rendant compte du débat de la Chambre qui a précédé notre démission, votre rédacteur établit un lien entre la déclaration de M. Flandin et ma riposte aux violentes attaques de M. Ramette et insinue que je n'aurais pris une attitude ferme envers le parti communiste qu'après avoir eu la certitude d'obtenir en compensation les voix du centre.

» Je tiens cette allégation entièrement fausse pour injurieuse envers un homme qui n'a cessé, vous le savez mieux que personne, de donner au rassemblement populaire les preuves répétées de sa loyauté.

» Vous savez bien que si je m'efforce de parler toujours avec modération, je demeure ferme sur la doctrine républicaine. Vous savez aussi que mon intervention de jeudi était justifiée par la gravité des circonstances financières et qu'elle n'a pu surprendre nos collègues que parce que ceux-ci étaient insuffisamment informés des menaces qui pesaient sur la nation. Je ne saurais donc accepter sans protestation une suspicion que rien ne justifie.

» 1° J'affirme que je n'avais en aucune façon causé avec M. Flandin avant son intervention que j'ai, d'ailleurs, combattue en annonçant contre elle la question de confiance.

» 2° Je souhaitais si peu les suffrages de la droite qu'après votre démission, j'ai refusé de laisser voter la Chambre comme le règlement me le permettait, sur l'ordre du jour qui lui était proposé et que je n'ai même pas voulu rentrer en séance afin d'éviter toute manifestation à laquelle on aurait pu se livrer en ma faveur.

» 3° J'ajoute enfin que toute insinuation de cette nature est absurde, puisque vous m'aviez prévenu dès le matin, que le retrait des communistes vous amènerait à quitter le gouvernement.

» Je ne doute pas que cette explication ne soit inutile pour vous, mais je crois sa publication nécessaire pour éviter de fâcheux malentendus entre nos deux partis dont l'union est à mes yeux la condition du salut national. Et je compte sur votre amicale courtoisie pour en assurer l'insertion dans votre journal.

» Bien cordialement à vous.

» Signé : C. CHAUTEMPS. »

LES RÉUNIONS DE GROUPES

La Fédération républicaine

rappelle les principes que tout gouvernement doit accepter pour servir l'intérêt français

Réunis sous la présidence de M. Louis Marin, les sénateurs et les députés adhérents à la Fédération républicaine s'estiment trop exactement renseignés sur la situation réelle de la France dans l'ordre international comme dans l'ordre financier, pour ne pas affirmer qu'aucun gouvernement ne peut servir l'intérêt français s'il n'accepte pas au moins les principes qui ont toujours été les leurs et dont M. Chautemps a lui-même retenu les plus urgents dans son premier discours du 13 janvier: liberté monétaire, équilibre rigoureux du budget par l'interdiction de toute dépense nouvelle non gagée, restauration de la tranquillité publique dans le respect de la loi par tous les citoyens, interdiction de la grève aux fonctionnaires et agents des services publics.

A l'Union socialiste et républicaine

Le groupe de l'Union socialiste républicaine, réuni sous la présidence de M. Paul Boncour, a voté la motion suivante:

« Le groupe, regrettant les difficultés qui sont survenues entre le parti socialiste et le parti radical, entend, pour sa part, se maintenir en liaison étroite avec ces deux éléments essentiels « de rassemblement populaire »;

» Proclame plus nécessaire que jamais la solidarité de tous les partis de démocratie en présence des périls que font courir au pays les manœuvres de la spéculation internationale combinées avec les entreprises factieuses à l'intérieur;

» Se déclare résolu à soutenir un gouvernement, émanation du Front populaire, faisant appel à tous les républicains conscients de la gravité des circonstances, s'appuyant sur la classe ouvrière organisée et sur les classes moyennes et paysannes, mettant en œuvre, avec les forces vives de la nation, toutes les ressources matérielles de la France métropolitaine et coloniale, pour assurer le redressement économique et financier, consolider les réformes sociales, établir un juste statut des rapports du capital et du travail, préserver le niveau de vie des masses et sauvegarder la paix. »

Au Parti socialiste français

La commission administrative du Parti socialiste français, réunie dimanche après-midi, sous la présidence de M. Gatineau, a voté à l'unanimité, sur la proposition de M. Georges Etienne, secrétaire général du parti, l'ordre du jour suivant :

« La Commission administrative du Parti socialiste français regrette la crise ouverte au moment où le deuxième gouvernement de Front populaire poursuivait énergiquement une œuvre de défense républicaine contre les ennemis du régime.

» En présence de cette situation, la Commission administrative du Parti socialiste français estime que la crise doit être résolue par la constitution rapide d'un gouvernement à l'image du Rassemblement populaire, composé exclusivement d'hommes appartenant à des partis ou groupements qui ont prêté le serment du 14 juillet 1935 et résolus à poursuivre la réalisation du programme établi par le Comité national du rassemblement populaire. »

Un appel de l'Alliance démocratique

en faveur de l'union de tous les Français autour de la patrie en danger

Les parlementaires de l'Alliance démocratique ont tenu une réunion commune sous la présidence de M. Baréty.

M. Flandin a fait un exposé de la situation du pays. Un ordre du jour a été ensuite adopté à l'unanimité.

Il constate : 1° Que la crise monétaire ne saurait être surmontée sans que le programme minimum exposé par M. Chautemps à la Chambre reçoive une entière et loyale application ;

2° Il rappelle que la démission du Cabinet a pour origine le refus du parti communiste de mettre fin à sa propagande d'agitation sociale et la démission des ministres socialistes ;

3° Il prend acte de l'exclusive prononcée par le parti socialiste contre M. Bonnet dont la politique financière a été pourtant sanctionnée par les ministres socialistes ;

4° Il fait appel à l'union de tous les républicains pour défendre les libertés constitutionnelles bafouées, pour protéger la monnaie et l'épargne, pour imposer à tous la paix civique dans la justice sociale et pour rallier tous les Français autour de la patrie en danger.

Un ordre du jour de l'Union républicaine du Sénat

Le groupe de l'Union républicaine du Sénat a voté l'ordre du jour suivant :

« Le groupe de l'Union républicaine du Sénat, convaincu que le salut du franc, dans la liberté monétaire, doit être, en présence des périls qui menacent le pays, l'unique préoccupation de tous les Français, fait appel à leur union en dehors et au-dessus de toutes les questions politiques et déclare qu'il n'accordera sa confiance qu'à un gouvernement résolu à répudier les dissensions partisanes pour ranimer la production nationale dans l'ordre, le travail et la paix. »

Cet ordre du jour a été communiqué aux groupes de la minorité de la Chambre.

Un appel de la Confédération nationale des anciens combattants en faveur de la concorde entre Français

La Confédération nationale des anciens combattants communique :

« Devant la situation politique actuelle, le Conseil d'administration de la Confédération nationale des anciens combattants et victimes de la guerre, confirme les principes généraux que la Confédération a dégagés et affirmés dans ses conseils nationaux et plus particulièrement dans son appel au pays du 29 novembre 1936.

« Sans vouloir intervenir dans les querelles partisanes, il déclare que la stabilité et l'autorité gouvernementales sont indispensables pour défendre le franc, assurer la sécurité du pays, sauvegarder l'indépendance nationale contre les ingérences étrangères, assoir à l'intérieur la paix sociale sur la collaboration des Français dans l'ordre, le travail, la liberté, le respect de la loi et des contrats, permettre à la France républicaine de montrer au monde qu'il reste une voie possible entre le désordre et la dictature.

« Il adjure les Français de prendre conscience de la grandeur et de la force de leur pays dont l'empire s'étend sur 100 millions d'habitants et de réaliser entre eux la concorde indispensable au maintien de la paix. »

DERNIÈRE MINUTE

M Paul Reynaud ne participera pas

M. Léon Blum fait connaître à minuit trente, par l'entremise d'un de ses collaborateurs, qu'il a reçu dans la soirée, M. Paul Reynaud et que celui-ci subordonne son acceptation à des concours qu'il ne lui paraît pas possible de solliciter.

M. Léon Blum constate qu'ayant dit, dans la soirée, qu'il s'était lancé dans une entreprise audacieuse, il vient d'en faire l'épreuve. Il tirera, lundi, la conclusion des autres entretiens qu'il a eus dans la soirée.

Les difficultés que rencontre M. Léon Blum

On signale tard dans la nuit que l'éventualité d'une participation des communistes au pouvoir rencontre parmi les radicaux une réelle opposition.

De son côté, M. Paul Reynaud avait posé comme condition à son acceptation, un élargissement de la composition politique du Cabinet jusqu'au groupe Marin inclusivement.

Le chef socialiste n'ayant pas cru devoir lui donner satisfaction sur ce point la collaboration de M. Paul Reynaud a été écartée.

Dans ces conditions, M. Blum devra renoncer au projet qu'il avait formé de réaliser une sorte de Cabinet d'Union nationale à gauche. Il est conduit en conséquence à revenir à la formule d'un ministère de Front populaire avec participation communiste.

Mais cette formule soulève des difficultés dans le groupe radical, qui se prononcera lundi matin.

AUTOUR DE LA CRISE

Les méthodes radicales de prudence et de réalisme s'imposent plus que jamais, déclare M. Ducos à Béziers

Béziers, 16 janvier. — Dimanche a eu lieu à Béziers une importante manifestation du Parti radical-socialiste. Un banquet de deux mille couverts a été servi au manège de cavalerie du quartier Duguesclin, sous la présidence de M. Ducos, ancien ministre, vice-président de la Chambre des députés.

Des discours ont été prononcés par MM. Albertini, député-maire de Béziers, Albert Milhaud et M. Ducos.

Celui-ci a dit notamment que « les méthodes radicales de prudence et de réalisme, d'information exacte et d'adaptation de l'idéal aux faits, de discipline volontaire et d'autorité républicaine s'imposent plus que jamais pour préserver la démocratie des atteintes de la démagogie et pour empêcher le désordre intérieur d'être une cause d'encouragement pour les puissances hostiles à notre pays et à la paix. »

La question des salaires dans l'industrie textile régionale

L'assemblée des délégués des Syndicats cégétistes du textile, réunie à Lille, enregistre avec satisfaction l'acceptation de la sentence surarbitrale par la Commission intersyndicale patronale du textile de Roubaix-Tourcoing

Les délégués des Syndicats du textile de la région du Nord ont tenu dimanche, à 10 h., à la Bourse du travail de Lille, comme il était convenu, une assemblée afin d'examiner la situation créée par la récente décision du Consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing acceptant la décision du surarbitre, l'intendant général Bernard.

Ils ont voté un ordre du jour dans lequel « ils constatent que la démarche qui avait été effectuée par une délégation départementale du textile auprès du président du Conseil avait été suivie d'un événement à la fois important et inattendu. Cet événement, est-il dit, résulte de toute évidence de la tactique employée par les organisations ouvrières du textile appuyées par l'Union départementale et par leur Fédération nationale ».

« La démission de M. Ley, l'acceptation de la sentence par le Consortium du textile, est-il ajouté, écartent la nécessité d'appliquer la grève. Le Congrès se félicite de cette situation et il souhaite que désormais les rapports entre les organisations syndicales ouvrières et le Consortium du textile soient inspirés par la loyauté et la sincérité ».

L'ordre du jour regrette, en outre, que les patrons du Consortium textile aient abandonné les efforts philanthropiques qu'ils avaient décidé d'appliquer en faveur des familles nombreuses ; il affirme que l'échelle mobile demeure l'une des revendications essentielles de la C.G.T. et revendique l'application de la sentence surarbitrale à partir du 15 décembre au lieu du 17 janvier.

*** Feuilleton du « Journal de Roubaix » du lundi 17 janvier 1938. — N° 25. ***

— Il semble qu'il n'y en a pas. Peut-être as-tu raison... Voilà la ratatouille prête. Un homme bien nourri en vaut deux qui n'ont pas mangé. Nous laisserons Pablo faire sa dinette tout seul. Si avant le lever du jour je ne jette pas un regard sur son papier à nouvelles, tu peux me raser la tête et m'expédier au monastère... Allons, vieux, et nourrissons la brute.

Bosanquet ne demandait qu'à le faire. Les deux convives avaient faim, la conversation languit pendant un bon moment. Soudain Texas dressa l'oreille, jeta la tête de côté et les yeux sur les arbres au-delà du camp :

— Entends-tu ? demanda-t-il à voix basse.

Bosanquet écouta attentivement et perçut un son faible dans la forêt.

— Quelque chose remue. Un jaguar, peut-être.

— Non, un jaguar tu ne l'entendrais pas plus que la chatte qui guigne son lait. Cela sonne... par mon chapeau... c'est le bruit d'une mule.. Je parierais un dollar contre un sou que c'est cette grosse tête de Miguel qui revient

Il rit, saisi d'une pensée amusante :

— Le compagnon aura la secousse de sa vie quand il posera ses carreaux sur toi, assis là, à ton aise.

« C'est vraisemblable, pensa Bosanquet, si Texas ne se trompe pas dans ses conjectures. »

Puisque mieux valait être prêt, il se leva, se dirigea vers l'endroit où les rifles étaient posés et resta là, attendant, le cœur battant, quoique son extérieur demeurât très calme.

Le bruit des sabots se rapprochait et Texas commenta :

— Il soutient un bon pas, malgré la marche du jour. Ecoute... Il y a quelque chose de particulier.

Deux bruits venaient presque simultanément de rompre le silence de la nuit: un cri d'animal effrayé et un cri humain, cri de douleur à demi étouffé.

Texas s'était levé. Il prit un rifle hâtivement, souleva le cran d'arrêt. Alors, l'œil fixé sur la forêt, il se tint prêt à l'action.

X

Une découverte

Le sourd claquement des sabots écrasant les herbes grasses devint soudain plus clair et plus proche. Les deux hommes se tournèrent dans la direction du son.

Le cri entendu ne s'était pas répété. Pendant deux minutes, les guetteurs attendirent, ne parlant ni l'un ni l'autre, Texas le doigt sur la gâchette de son arme. Bosanquet prêt à agir pour sa propre sécurité, en cas de besoin.

Soudain, dans l'obscurité, une lueur brilla et Bosanquet reconnut l'œil d'une mule où se réfléchissait le rayonnement du feu. Un moment plus tard, la bête sortait des herbes, se dirigeant tout droit vers le campement.

La mule ne portait pas de cavalier et les rênes abandonnées pendaient jusqu'à ses genoux.

Rogue poussa un soupir de soulagement. C'était la monture qu'il avait réquisitionnée et qui s'était échappée pendant qu'il faisait la sieste dans le village désert. Texas Joe reconnut la bête sur-le-champ.

— La mule de Miguel. Où diable est passé le compagnon ?

La mule s'était arrêtée dans le camp, toute frissonnante, les naseaux fumants, une frange d'écume autour de la bouche, la peau humide de sueur, les yeux agrandis et sauvages.

— Rudement épouvantée, commenta Texas Joe, baissant son rifle et s'approchant de la mule.

Bosanquet, sûr maintenant que l'apparition de Miguel n'était plus à craindre, s'approcha aussi. Brusquement, la bête frissonnante lança une ruade à quelqu'invisible ennemi, manquant de peu d'atteindre Texas Joe qui n'eut que tout juste le temps de se jeter de côté.

— Tison d'enfer ! s'exclama-t-il. Qu'est-ce que...

Bosanquet qui examinait la mule de près avait découvert l'explication.

— Là, Joe. Le long du garrot.

Vaguement éclairés par la lumière du feu, leur fourrure brune se confondant avec la robe de l'animal, une demi-douzaine de vampires se livraient à leur dégoûtant repas.

— Tout-Puissant ! s'exclama Texas. Ces bêtes puantes ! Tiens la tête de la mule, Bosanquet, et je me charge de ces suceuses de sang.

Bosanquet maintint la bête pendant que Texas la délivrait des monstres déjà à demi gorgés, qu'il écrasait à mesure. La besogne faite, il apporta à la mule un seau d'eau dont elle but goulûment.

— Je me demande ce qu'est devenu Miguel ? dit Texas, pensif.

Bosanquet ne répondit pas. Tout perplexe, même angoissé de l'autre cri qu'il avait entendu, il continuait d'étudier les profondeurs de la forêt.

— Est-ce que tu crois que Miguel est là ? s'étonna Texas.

Bosanquet était sûr que non, mais se garda de le dire. Il se contenta d'avancer prudemment :

— J'ai entendu un cri...

— Moi aussi. Ce n'était pas Miguel ; il beugle comme un taureau. Ça m'a paru plutôt comme une voix de femme?

La suggestion confirmant son impression était troublante. Il regarda le petit homme comme s'il trouvait la chose complètement inadmissible, et pourtant son esprit en avait déjà admis la possibilité. Texas affirma :

— Ce n'était pas un homme. Je parierais ma chemise...

— Mais quelle femme ?

— Peut-être une femme. Mais qui aurait perdu son chemin ou... Mes étoiles ! Il y a cette fleur de pêche dont Pablo est toqué. Ce n'est pas à plus d'un mille de sa maison.

— Santissima Madre !

Bosanquet proféra les mots à haute voix, mais n'expliqua pas la pensée qui les avait suggérés. Si c'était ainsi ! Si Caterina était là, dans la forêt, attaquée par ces affreuses bêtes volantes. La pensée l'horrifia. Pendant quelques secondes, il demeura sur place, pétrifié, se représentant la jeune fille impuissante contre les monstres.

La minute suivante, il se dirigeait vers l'abri où la lampe-tempête dont l'albinos s'était servie, brûlait encore. Il la prit et se dirigea vers le fourré.

Texas devina son projet, le rappela :

— Ecoute, Rogue, écoute. Tu ne dois pas courir le risque pour...

(A suivre).